

Arthur de Gobineau : genèse et sources de l'*Histoire de Gambèr-Aly*

SADJEDI Tahmouress

Maître assistant, Université de Téhéran

Sadjedi1330@ut.ac.ir

(Date de réception : 08.05.2009, date d'acceptation : 16.09.2009)

Résumé

Dans son « Introduction » aux *Nouvelles asiatiques* (1876), Arthur de Gobineau reconnaît que James Morier, auteur des *Aventures de Hadji – Baba d'Ispahan* (1824), y a adopté une position partielle envers le peuple qu'il a voulu présenter. Aussi recourt-t-il à la nouvelle pour varier les points de vue, d'où ses *Nouvelles asiatiques*, dont nous n'abordons ici qu'une seule, l'« Histoire de Gambèr-Aly », dans laquelle il présente et discute subtilement les traits de mœurs et les institutions persanes, surtout le droit d'asile. Pour l'auteur, le voyage, surtout lorsqu'il s'agit d'accomplir un pèlerinage, revêt d'une importance capitale pour la trame de sa nouvelle. Cependant deux questions se posent ici : d'abord, quels sont les faits qui ont contribué à la genèse de sa nouvelle exotique ; ensuite quelles sont ses sources qui semblent être en grande partie véridiques ? C'est ce que nous avons l'intention de mettre en lumière et de présenter aussi sa création romanesque.

Mots clés : Gobineau, nouvelle, genèse, sources, voyage, femme, droit d'asile.

Introduction¹

Joseph-Arthur de Gobineau (1816-1882), qui signe dans ses correspondances privées, dont l'ensemble dépasse les travaux littéraires et savants, « Arthur de Gobineau », et dans ses travaux d'érudition, « Comte de Gobineau », alors même qu'il n'a pas droit de s'attribuer le titre de comte (Gobineau, 1983a, LXXX), commence sa véritable carrière ministérielle avec Alexis de Tocqueville (*Ibid.*, LXXVI), et puis il part successivement pour Suisse et Allemagne, pays où il effectue des travaux consulaires ennuyants, en même temps que ses volumes, intitulés *Essai sur l'inégalité des*

racés humaines sortent de la presse et le font connaître en Europe et aux États-Unis (*Ibid.*, LXXVIII-LXXXI).

C'est, en effet, en Perse qu'il trouve le bonheur de réaliser ses rêves d'enfance (*Ibid.*, 1189; Boissel, 1973, 62) et de connaître en détail ce pays, et d'y consacrer plusieurs livres documentaires et mémorables. Et même lorsqu'il se trouve à Stockholm, où il a le spleen du pays, sa verve intarissable exerce encore sur la Perse et sur les événements dont il était témoin (*Ibid.*, 1196-97). Pourtant son dessein de publier des travaux purement littéraires en vue d'une éventuelle candidature à

l'Académie française ne pouvait pas manquer de le pousser (*Ibid.*, 1983b, 1191-92 et *Ibid.* 1987, 1172) à écrire les *Nouvelles asiatiques*, dont deux sont, selon Henry James (écrivain anglais d'origine américaine) « d'authentiques chefs-d'œuvre » (*Ibid.*, 1987, 1205). L'un de ces deux chefs-d'œuvre est l'*Histoire de Gambêr-Aly*. Nous allons donc essayer d'examiner l'art de la nouvelle du conteur, et d'en faire connaître sa part romanesque par rapport aux faits authentiques, et de voir, enfin, comment il y met habilement à contribution nombre de traits de mœurs persanes.

Discussion

En 1872, Gobineau publie ses *Souvenirs de voyage* qui comportent quatre nouvelles ayant pour unité géographique la Grèce, ce qui est déjà, à ses yeux, une invention (*Ibid.*, 1987, 1181). Au fait, cette publication commence par une active campagne qu'il mène pour se faire élire à l'Académie française pendant l'été et l'automne de 1871. A cette époque –là celui qui l'a bien conseillé à écrire des travaux purement littéraires, Prosper Mérimée (*Ibid.*, 1983b, 1191), n'est plus en vie, et que même son

fauteuil à l'Académie a été occupé par un autre savant (*Ibid.*, 1192).

Mais sa décision de publier des travaux littéraires est ferme, en sorte que, se trouvant en Suède (*Ibid.*, 1987, 1179 et 1186), il projette d'écrire un autre recueil, les *Nouvelles asiatiques*, qui auront pour unité géographique la Perse et les pays voisins. Ce qui est curieux, cette fois-ci, c'est que sa fille aînée, Diane, la même qui l'avait accompagnée en Perse en 1855 (*Ibid.*, 1983a, LXXXI), le pousse à continuer à écrire des nouvelles et qu'elle lui suggère aussi deux sujets dont l'un est l'histoire de « Kambêr-Ali » (*Ibid.*, 1987, 1180).

En effet, elle dit : « Vous aviez pensé autrefois à écrire [...] l'histoire de Kambêr-Ali ; je suis très enthousiasmée de cette idée. Il faut vraiment que vous écriviez ces deux-là [...]. Cela ne vous fera pas quinze jours de travail [...]. Il serait injuste de laisser dans l'ombre deux pays aussi intéressants que la Perse et le Caucase et sur lesquels personne ne peut parler mieux que vous, surtout en songeant que cela vous coûtera peu de travail » (*Ibid.*). Diane, qui a ainsi sa part dans la genèse de l'art de la nouvelle de son père, poursuit son conseil en ces termes : « Si vous voulez vous mettre en

train pour Kambêr-Ali, relisez quelque chose des *Mille et Une Nuits*, que vous trouvez dans ma bibliothèque, à Cörsör [au Danemark]... » (*Ibid.*).

Si, d'un côté, Diane ignore que la vraie histoire de « Kambêr-Ali » a, pour diverses raisons, marqué l'esprit de son père, et que, par conséquent, il n'a pas besoin de livre d'inspiration, de l'autre, elle sait bien qu'il l'a admirablement consignée, dans ses *Trois ans en Asie* (1859) qui, selon un gobiniste de première heure, Jean Hytier, « sont le réservoir des *Nouvelles asiatique* » (*Ibid.*, 1190). Il faut donc chercher une bonne et importante partie de ses sources d'inspiration dans ce livre qui n'a pas l'allure d'un vrai récit de voyage.

Suite à cette correspondance avec sa fille (*Ibid.*, 1180), au mois de juillet 1872, Gobineau, qui est alors ambassadeur de France à Stockholm, dresse à une amie d'Athènes, le tableau de ses multiples travaux et entreprises. Parmi ces tentatives, il note aussi, toujours à cette même amie, le détail suivant : « Je vais commencer demain une autre nouvelle [du recueil des *Nouvelles asiatiques*], l'*Histoire de Gamber Aly* (Perse) que j'achèverai si Dieu veut, avant

le 8 août, où je pars pour Paris » (*Ibid.*, 1180-81).

Dans sa lettre à un autre ami, en l'occurrence le général Anton von Prokesch-Osten, ambassadeur d'Autriche à Constantinople, Gobineau est plus précis sur l'idée autour de laquelle va se faire l'unité géographique du dit recueil : « Je prépare un autre volume dans le même genre [*Souvenirs de voyage*], mais toutes les pièces du volume (cinq ou six, cette fois) seront asiatiques. Il y en a trois de faites. C'est une manière de dépeindre ce que j'ai vu » (*Ibid.*, 1181). Il fournit, quelque temps après, à la sœur de la même amie athénienne, les mêmes détails, surtout sur son originalité : « J'ai inventé à Athènes cette manière de nouvelles [*Souvenirs de voyage*] que j'ai la prétention de donner pour originales et bien à moi » (*Ibid.*).

Donc dans *Trois ans en Asie*, Gobineau a déjà modelé l'image qu'il donne des Persans. Il y fait monter des personnages contemporains, les mêmes dont il parle aussi à ses correspondants, et y apporte avec brio nombre de remarques, d'observation et d'anecdotes. A part ce livre et sa correspondance privée, il y a aussi sa correspondance officielle, c'est-à-dire les dépêches diplomatiques qu'il a envoyées de

Perse à Paris. Elles peuvent bien instruire ou éclairer la critique sur les sources et la genèse de l'*Histoire de Gambère-Aly*.

Si on établit des comparaisons entre cette histoire d'un côté, et les dépêches et le livre en question de l'autre, on s'apercevra que ces deux dernières sources font partie intégrantes de Gobineau romanesque.

Outre ces travaux, nous possédons également d'autres sources, lesquelles n'ont pas encore été connues dans les milieux des gobinistes, ou mieux à notre connaissance elles n'ont jamais été citées par eux.

A travers les aventures tragi-comiques d'un vrai Redjêb de Tabriz, qui a tué, dans un combat douteux, un religieux de Téhéran (*Ibid.*, 1983b, 331), et commis ainsi un meurtre, Gobineau trace la vie de son personnage Gambère-Aly, l'enfant unique d'un couple chirazien dont la femme, Bibi-Djanèm (Mme Mon Cœur), est une ménagère qui choisit, impose et s'impose à tout prix, et le mari, un peintre insouciant, nommé Mirza-Hassan-Khan, qui supporte sans problème les désagréments de sa femme.

Curieusement sous le nom de ce peintre qui, selon Gobineau, avait donné « une image de Hezrêt-é-Mériêm (Son Altesse la Vierge

Marie) » (*Ibid.*, 403), il y avait vraiment un peintre iranien qui avait été envoyé en Italie afin d'y apprendre la peinture. C'est Gobineau lui-même qui le raconte dans ses *Trois ans en Asie*, sans pour autant vouloir le nommer : « Le seul résultat de son voyage a été d'apporter une copie de *La Vierge à la chaise*, qui a fait fortune, et est aujourd'hui reproduite partout » (*Ibid.*, 358).

Or, Mohammad Chah avait envoyé, pendant son règne (1834-48), un seul étudiant en Italie pour y apprendre la peinture. Cet étudiant, qui y reste pendant presque cinq ans n'est que Mirza Abol-Hassan-é Naghach-Bachi, qui a ensuite pris le surnom de Sani ol- Molk (Mahboubi-Ardakani, I, 195 ; *Encyclopédie persane*, II, 1581).

Il est vrai que la ville de Chiraz n'attire pas tellement l'attention de Gobineau qui y est resté, pendant son premier voyage, trois jours (Gobineau, 1983b, 152), mais cependant ses observations démontrent aussi les raisons pour lesquelles il éprouve une telle impression. Il écrit : « J'ai dit, combien peu Chirâz est séduisant à l'abord [...]. A mesure que nous avons mieux vu ses rues et ses monuments, nous avons trop constaté la prépondérance

excessive des décombres » (*Ibid.*, 148). Puis, à propos des pratiques financières des habitants de Chirâz, il note « qu'ils sont nés courtiers. » (*Ibid.*, 309) et entre aussitôt dans le détail. Mais Gobineau est plus franc avec son ami Prokech-Osten qu'avec ses lecteurs, car il écrit : « [...] nous avons vu Shyraz qui est, par parenthèse, le plus infâme trou du monde » (*Ibid.*, 1987, 1247-48, note/ pour p. 401).

Parlant d'un notable de la région, ou mieux d'un « ganster » (Boissel, 1973, 321), qui est vendu aux intérêts anglais (Gobineau, t. 2, p. 1005, note 2 pour la p. 151), il le décrit ainsi :

Hâdji Gauvam jouit dans tout l'empire d'une réputation colossale, et est reconnu unanimement pour le plus illustre malandrin qui soit à cette heure dans toutes les régions de l'obéissance du Schâh [...]. Il est le chef officiel de toute la populace de Chirâz (*Ibid.*, 151).

Mais ce qui est étonnant, c'est que l'épouse de cet homme est aussi réputée que lui. A propos d'elle, Gobineau dit : « Il y aurait injuste à oublier que ce vertueux personnage est puissamment aidé dans sa politique par sa femme, Hâdji [-eh] Byby, nom moins célèbre que lui-même » (*Ibid.*, 151-52). De par cet univers féminin de Chirâz, Gobineau nous fait

connaître l'atmosphère qui règne dans une famille de cette ville, où la femme impose.

Lorsque Gobineau parle de la « maison modeste » (*Ibid.*, 1987, 401) de Mirza-Hassan-Khan, « avoisinant le bazar de l'Emir [Bazar-é-Vakil] (*Ibid.*, 1248, note 6 pour p. 401), encore debout en ce temps-là, n'ayant pas été secoué par les tremblements de terre », il évoque du coup un sinistre événement qui s'était produit dans cette ville, celui d'un vrai tremblement de terre qui avait eu lieu et dont parlait en détail son successeur, Julien de Rochechouart (1999, 43) et rappelait aussi qu'il se trouvait à ce moment-là chez un médecin suédois, le même que Gobineau le présente sous le couvert de l'anonymat, « M. F.*** » (Gobineau, 1983, II, 149), alors même que celui-ci, qui résidait depuis plusieurs années à Chirâz, n'était autre que Conrad Gustav Fagergreen, qui s'était marié avec Louise, fille de l'épouse kurde du général Barthélemy Sémino, officier français qui fut au service de l'Iran (*Le général Semino*, Introduction par Jean Calmard, 39).

Gobineau, qui est très intéressé par les sanctuaires et les lieux du pèlerinage en Perse (Gobineau, *Œuvres*, II, 342) et qui connaît bien Imam-Zedeh-Kassèm, situé dans le nord de

Téhéran, en parle de manière que le lecteur croit qu'il se trouve à Chirâz, parce que la mère de Gambèr-Aly dit :

Quant j'étais enceinte de lui, j'ai accompli à son intention un pèlerinage à l'Imam-Zadèh-Kassèm, et cette dévotion ne manque jamais son effet (*Ibid.*, III, 404).

Puis elle a bien recours à un procédé qui rappelle celui qui est à maintes reprises employées dans les récits des *Mille et Une Nuits* :

[...] quand il est né, je m'étais pourvue à l'avance d'un astrologue [...]. Il m'a bien promis que Gambèr-Aly, s'il plaît à Dieu, deviendrait premier ministre ! Il le deviendra, j'en suis certaine (*Ibid.*).

Mais ce même Gambèr-Aly devient bientôt la terreur de son quartier, et comme les gens de là ont peur de la réaction de sa mère, personne n'ose lui dire quoi qu'il en soit. Sa mère, qui fait alors tout, décide de l'envoyer à l'école, où il finit, au bout de plusieurs années, à apprendre lire, écrire et calculer. A seize ans, il est tellement fort qu'il peut chanter les « ménagâts » (lamentations) (*Ibid.*, 406 et 1250) et réciter les fragments d'épopée et plus important encore, éprouver une forte sensation de courir des aventures. Mais comme ce jeune

homme aime sa peau (*Ibid.*, 406), il est aussi un peureux.

Les allures, les façons et le débraillé de ce héros sont, d'après Gobineau, ce qu'on nomme en Andalousie les « majos » (*Ibid.*, 407) qui sont les jeunes gens de la basse classe. D'ailleurs, lorsqu'il entre dans certains détails, non seulement il étonne les Iraniens mais aussi les étrangers. Son héros a « la chemise ouverte, et laissant sa poitrine nue, le bonnet sur l'oreille, la gâma ou sabre large et pointu à deux tranchants, tombant sur le devant de sa ceinture et servant d'appui à sa main droite, tandis que de la gauche il tenait une fleur, quelquefois placée dans sa bouche » (*Ibid.*).

A part cette description saisissante qui ne manque de rien, il n'oublie pas non plus de faire valoir la beauté exceptionnelle de son héros, une beauté qui contribuera aux prédictions de l'astrologue. En effet, il dit :

Cette allure de fanfaron d'un noir admirable, des yeux peints de kohol, aussi beaux que ceux d'une femme, une taille de cyrès, et, dans tous ses mouvements, de la grâce à revendre (*Ibid.*).

C'était ce genre de description qui avait impressionné le grand comparatiste Pierre Jourda (1970, 1983b, 112).

Pour faire de lui un homme accompli, Gobineau le conduit aux tavernes des Arméniens de Chirâz où il fréquente des gens qui ne sont pas de son âge, ni de son caractère. Une femme courtisane s'appelant « Bulbul (Rossignol) » (Gobineau, 1987, III, 410) et voulant légitimement repentir auprès d'un religieux, donne l'occasion à Gobineau de parler des « lettres de tobèh » (*Ibid.*) et d'expliquer, à ses lecteurs, ce que sont ces lettres :

Quand une dame a donné des occasions de scandales trop indiscretement répétées, l'opinion publique se trouve malheureusement contre elle, et il en résulte des propos fâcheux (*Ibid.*).

Il faut alors qu'elle se marie, et pour cela il faut qu'elle aille chez un religieux ou juge. Celui-ci « lui remet un bout de papier attestant le regret du passé » (*Ibid.*), et de la sorte « l'ancienne pécheresse se trouve blanchie de la tête aux pieds, devenant alors aussi mariable que n'importe qu'elle autre fille, pourvue qu'elle trouve un époux » (*Ibid.*). Avec ce trait de nos institutions chiites, Gobineau en décrit un autre, beaucoup plus important, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Dans cette même nuit mémorable, le conteur parachève, à travers quelques péripéties du

récit, une bonne partie de la formation de son héros. Bulbul, qui attire l'attention des clients de la taverne, provoque involontairement une mêlée générale pour sa possession. Gambèr-Aly, qui est témoin de cette mêlée, a trop peur et appelle sa mère à son aide. Un coup de théâtre survient et la situation tourne au profit de lui. Le serviteur du Prince-Gouverneur de Chirâz, qui y fréquente discrètement, essaie alors de sauver sa peau, et par là même, de sauver la face. C'est alors que la présence de Gambèr-Aly lui porte chance et il est du coup sauvé par lui. Le serviteur, qui s'appelle Assad-Oullah (le Lion de Dieu) (*Ibid.*, 415), tout en remerciant son héros et l'exhortant par les mots, « les lions n'ont pas tant d'intrépidité » (*Ibid.*, 412), prend aussitôt acte de tenter en sa faveur une démarche : « Je ferai ta fortune. Vous me trouvez demain au palais » (*Ibid.*). D'ailleurs, aux yeux de la mère de Gambèr-Aly, qui entend attentivement le récit des aventures de son fils : « [...] les prédictions de l'astrologue » ont déjà commencé à se faire sortir, car elle le voit déjà « dans la robe de brocart d'un premier ministre » (*Ibid.*).

Au palais, Gambèr-Aly est confié à Ferrash-Bachi, qui est le chef des étendeurs de tapis

(*Ibid.*, 415-16 et 419), et cette place de dernier rang-il est alors officiellement « nooukèr » (domestique) (*Ibid.*, p. 419)-lui fournit l'occasion de compléter sa formation en extorquant d'un vieux bonhomme l'argent de son chef. Ce vieux essaie d'abord de lui faire croire qu'il n'a pas toute la somme ; mais, finalement, il consent à lui donner presque la moitié de ses dettes, et l'envoyé, en la donnant à son chef, jure qu'il a utilisé toute sa ruse pour la lui extorquer (*Ibid.*, 423-26). Mais apparemment ce fut le charme de la beauté de l'envoyé qui avait touché la sensibilité du vieux :

« Mais ne me laisserez-vous pas me charmer à l'aspect de votre beauté ? » (*Ibid.*, 424).

Sur ces entrefaites, on annonce dans le palais qu'on s'en va à Téhéran dans huit jours (*Ibid.*, 422), attendu que le Prince y a été rappelé, d'où aussi d'ailleurs la joie, ou mieux le délire du peuple (*Ibid.*, 423). Finalement, les préparatifs de départ prennent fin, mais dès l'apparition du convoi les huées et les injures les plus grossières de la foulé se déclanchent, notamment celles des femmes voilées et des compères, entre autres la mère de Gambèr-Aly qui criait :

[...] Et fais-nous venir à Téhéran, ton père et moi, pour partager tes grandeurs (*Ibid.*, 427-28).

Une bonne partie de l'histoire s'est ainsi déroulée à Chirâz, un autre va se passer à Téhéran, ou pour mieux dire, à Shah-Abd-oul-Azym, pour, en fin de compte, prendre une fin surprenante à Bagdad. De par ses expériences vécues, le conteur sait bien comment entraîner ses lecteurs à travers la Perse et son voisinage.

A Téhéran, le convoi s'établit dans la Demeure de la Souveraineté. Gambèr-Aly, qui n'a pas dit, à sa mère, la vérité sur son emploi subalterne chez le Prince, constate très vite qu'il n'arrive pas à réaliser des profits et qu'on ne lui confie plus des commissions (*Ibid.*, 427-28). Par conséquent, l'oisiveté lui pèse lourdement, et elle l'immobilise toute la journée. Il ne lui donc reste qu'à regarder la légère plaisanterie des autres domestiques désœuvrés comme lui.

Mais, finalement un jour qu'il est aux prises avec un joueur nommé Kérym, il tue, « par une fatalité presque inexplicable » (*Ibid.*, 429), ce « garçon faible et poitrinaire » (*Ibid.*). Il perd la tête et ne sait quoi faire, mais les domestiques témoins de l'action fatale, essaient de faire en sorte qu'il soit à l'abri ; aussi le conduisent-ils à

une écrire où le fugitif s'en va tomber contre la jambe du cheval d'une haute personnalité, et décide à ne plus sortir de cet « asile inviolable » (*Ibid.*, 429).

C'est ainsi que Gobineau fait connaître l'un des traits éminents de nos institutions islamiques, un trait dont il est témoin, voire concerné indirectement. Discutant sur les caractères et les relations sociales des Persans, il évoque la vertu du « *tévessout* », qui est « l'intervention d'un tiers dans toute transaction, de quelque nature qu'elle soit » (*Ibid.*, 1983b, 330), et qui se fait par un « *wasteh* » ou mieux « l'agent du *tévessout* » (*Ibid.*), qui est, comme on le dit de nos temps, intermédiaire-on emploie aussi les termes intercession et intercesseur -, Gobineau définit bien son rôle dans les moments cruciaux d'une personne et sa place sociale :

[...] lorsqu'un homme est condamné à mort pour crime d'assassinat, l'usage veut que le roi consente à lui faire grâce si quelqu'un veut lui offrir une somme d'argent quelconque, et le même usage établit que se porter intermédiaire en semblable circonstance est une œuvre pie, quand même le condamné serait un scélérat notoire (*Ibid.*, 330-31).

Puis pour avancer ce qu'il dit sur le *tévessout*, il évoque deux exemples vécus dont la date du premier remontait à « trois ans » (*Ibid.*, 332)

avant la publication de ses *Trois ans en Asie*. Dans ce premier exemple, il raconte l'histoire vraie de Redjâb de Tabriz qui, vivant à Téhéran, y tue un pauvre religieux (*Ibid.*, 331), et qui, pour se sauver, se réfugie à l'écurie d'une Légation étrangère, en l'occurrence Légation anglaise, à Téhéran. C'est pour lui que Nasser al-Din Chah accepte l'intercession de son entourage, mais l'accusé, qui croyait vainement à une hypocrisie de sa part, crie violemment et l'insulte devant cet entourage (*Ibid.*, 332). Et dans le second il raconte l'histoire de Kambère de Téhéran qui y tue un certain Ali (*Ibid.*, 334), et qui, pour se sauver, se réfugie dans le sanctuaire sacré de Shâh-Abdoul-Azîm (*Ibid.*, 335).

Dans ces deux exemples, le droit d'asile est largement évoqué. Mais à l'époque où Gobineau assumait aussi les affaires diplomatiques de la Légation anglaise à Téhéran, époque où les relations anglo-persanes étaient très tendues (*Ibid.*, 1040, note 2 pour p. 331), une affaire étonnante éclate en jour et le droit d'asile se trouve au cœur du problème soulevé.

En effet, un certain Mirza-Hachem-Khan, qui travaillait avec les Anglais et dont l'épouse

avait un lien de parenté avec l'une des épouses de Chah, se réfugie, après une longue péripétie, à l'Ambassade de France à Téhéran où il s'ouvre à Gobineau et déclare qu'il y a déjà trois ans (Hytier, 1991, 44) qu'il demande l'asile et qu'il va d'une ambassade à l'autre, et qu'il est maintenant fatigué.

Mais, finalement, comme il reçoit une bonne satisfaction de la part de son gouvernement, il demande et obtient, de Gobineau, qu'il puisse sortir librement de l'Ambassade. Ce dernier, qui savait qu'il demandait une fonction bien rémunérée et que pour cela il avait fait semblant qu'il allait se réfugier au sanctuaire de Shah-Abdoul-Azîm, rapporte l'affaire à son ministre des Affaires étrangères, le Comte Walewski, précisant aussi que Mirza-Hachem-Khan a trouvé une « maison modeste » tout près du village de Shah-Abdoul-Azîm qui se trouve à deux lieues de Téhéran (*Ibid.*, 191). Après quoi, il ne parle plus de cette affaire.

Gobineau a donc affaire à ce qui est un droit d'asile existant depuis longtemps déjà dans la lignée de la tradition orientale et islamique. Cela nous amène à rappeler qu'en 1836 il a suivi plus ou moins assidûment le cours de persan d'Etienne-Marc Quatremère à l'École

des Langues orientales vivantes de Paris (Gobineau, 1983a, LXIV), et qu'il a dû naturellement étudier les productions littéraires de son maître, entre autres un travail que ce dernier a lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous le nom de *Mémoire sur les asiles chez les Arabes* (1845).

Le point de départ de son mémoire est le tombeau d'Alfonso de Albuquerque à Goa, en Inde. Les Indiens, trop éloignés du siège pour y faire parvenir leurs réclamations, allaient au tombeau de ce conquistador, implorer sa protection et lui « demander vengeance contre leurs barbares oppresseurs » (*Ibid.*, 308). Estimant que cette tentative tenait à des idées reçues primitivement chez les orientaux, Quatremère entre dans le détail le plus développé, et puis il y discute sur l'« intercession », le même dont Gobineau parle sous le nom de « tévessout », et rappelle que « cette intercession muette a plus d'une fois protégée efficacement contre l'oppression le malheureux dépourvu de tout autre appui » (*Ibid.*, 309).

Il fournit, sur cet usage, plusieurs citations provenant des poètes et des califes, et indique, d'ailleurs, les tombaux des santons et des

marabouts en Afrique, qui sont ordinairement des lieux d'asile (*Ibid.*, 313). En déclarant que : « Le droit d'asile a dû certainement prendre naissance dans l'Orient », il démontre l'existence des différentes formes des protections chez les Arabes. L'usage, affirme-t-il, se maintient chez eux, « même contre des hommes puissants, quelquefois même contre le chef de l'Etat ; mais il arriva plus d'une fois que l'autorité ne respecta pas la parole de l'homme généreux qui avait garanti à un suppliant ses bons offices, et que le protecteur vit arracher de son foyer l'homme qu'il avait juré de défendre, sans pouvoir opposer à la force une autre résistance que celle de ses vœux impuissants » (*Ibid.*, 333).

Les protections évoquées par Quatremère sont multiples, et il a soin de rappeler celle accordée, de tout temps, aux pigeons qui trouvent l'asile « sur le toit de la mosquée de la Mecque, ainsi que sur celui du monument de Hosain à Kerbela » (*Ibid.*, 339). Un poète arabe offense un calife, et sa tête est mise à prix par ordre de dernier. Le poète, dit Quatremère, trouve un asile, durant une année, « auprès d'une femme de Koufah, qui lui était entièrement inconnu » (*Ibid.*, 347). Enfin, rappelant que les droits de

l'hospitalité ont été aussi l'objet d'un respect religieux, Quatremère affirme que « la tente ou la maison d'un individu a toujours été considérée par lui comme un asile inviolable » (*Ibid.*, 346).

Un récapitulatif des recherches de Quatremère nous amène à affirmer que les mots et les expressions comme « intercession », « l'autorité ne respecte pas », « un asile auprès d'une femmes » et « un asile inviolable » se trouvent aussi consignés dans les rapports et discussions de Gobineau sur le droit d'asile en Perse. Mais dans la nouvelle, son habileté réside dans la combinaison savante de tous ces éléments réels, avec, il faut le rappeler, pour centre de rayonnement, le sanctuaire de Shah-Abdoul-Azîm.

Comme on l'a vu, Gambèr-Aly s'était réfugié dans une Légation étrangère, où il croyait être en sûreté. Mais lorsque l'écuyer de cette Légation, qualifié par Gobineau de « véritable fils du diable » (*Ibid.*, 1987, 430) lui demande, sur un ton impératif, une forte somme d'argent pour son refuge, - Qambèr-Aly peut alors se rappeler de sa propre manœuvre envers le vieux endetté, - et qu'il se rend compte que le pauvre somnolent est vraiment dénoué de toute

ressource, le secouant fortement, jette dans la cour. Au comble de l'épouvant, le réfugié s'enfuit à toute vitesse et prend la direction du désert. Trois heures après, il entre dans le bourge de Shah-Abd-oul-Azym (*Ibid.*, 431). Il ne pense alors qu'à une chose, « c'est que la mosquée, au dôme doré, bâtie sur le tombeau du Saint, est, de tous les asiles, le plus inviolable » (*Ibid.*).

Le meilleur épisode de la nouvelle de Gobineau se déroule dans ce sanctuaire et les meilleurs dialogues sont aussi consignés dans cet épisode où il met habilement de lui-même. Aussi faut-il d'abord le présenter dans ce contexte de notre discussion et puis démontrer ses sources authentiques, les mêmes qui mettent en relief l'art de son conteur.

Quand Gambèr-Aly revient à lui, il s'assied au pied du tombeau ; aussitôt après il y constate la présence d'un homme bizarre, « un homme à figure sale et terreuse se tenait à son côté ». « Calmez-vous, mon garçon, lui dit ce bonhomme. Quels que soient vos persécuteurs, vous êtes ici en parfaite sûreté, et autant que moi-même », « Que votre bonté ne diminue pas ! Repartit Gambèr-Aly. O serais-je vous demander votre noble nom ? » (*Ibid.*, 431). Ici

Gobineau prend la liberté, et donne le nom estropié de cet homme bizarre qui n'est qu'un de ses compatriotes charlatans et usuriers, vivant depuis des années déjà à Téhéran, et que, par suite d'une affaire de mœurs s'est réfugié à ce sanctuaire, réputé, depuis l'affaire de Mirza-Hachem-Khan, d'être un asile inviolable.

Voici maintenant l'éloquent propos de ce réfugié Français qui connaît bien non seulement la vertu de l'asile en Perse mais aussi celle de la conversion à l'Islam dans les moments cruciaux :

« Je m'appelle Moussa-Riza, réplique l'étranger d'un air assuré ; je suis européen et même français, et on me nomme, parmi mes compatriotes, M. Brichard. Mais j'ai embrassé l'islamisme, par la grâce de Dieu, pour arranger quelques petites affaires que j'avais en souffrance, et le ministre de ma nation a l'indignité de vouloir me faire sortir de Perse. Je reste donc ici, afin de ne pas tomber dans ses mains, et je fais des miracles pour prouver la grandeur de notre auguste religion » (*Ibid.*, 432).

La retentissante affaire de Jules Richard à Téhéran, qui, au dire de Jean-Baptiste Feuvrier (1972, 129), médecin particulier de Nasser al-Din Chah, était son concitoyen d'Autrey, dans la Franche-Comté, tout près de Grey (Gray) en

France, avait traîné tout au long de la deuxième moitié du 19^e siècle, laquelle coïncidait fort bien avec le règne de Nasser al-Din Chah. Par conséquent, Richard a dû connaître, de par ses relations établies pour diverses raisons, le Chah et son premier ministre, Nouri, et nouer aussi des relations très étroites avec ce dernier.

Au fait, Richard était coupable d'escroquerie et d'adultère avec une femme kurde persane. Pour se débarrasser de cette affaire honteuse, il émet le vœu de se convertir à l'Islam. Mais devant la volonté de Gobineau, qui avait voulu le faire expulser du pays, parce que, comme compatriote, il s'était senti déshonoré, Richard s'enferme dans la mosquée de Shah-Abd-oul-Azym. Gobineau écrit à Thouvenel, alors ministre des Affaires étrangères :

« M. Richard lit chaque jour le Koran, jeûne et exécute les prosternations devant le tombeau de l'Imam » (Gobineau, 1987, 1255, [note 1 pour p. 432](#)).

Gobineau, qui le présente, à une lettre près, sous le nom de Brichard, pouvait aussi le présenter sous le nom de Prichard, lequel est cité à maintes reprises dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (Ibid., I, 148, 188, *passim*). D'ailleurs, il avait déjà employé

ce procédé d'estropier dans sa nouvelle « Mouchoir rouge », où il avait écrit Solomo au lieu de Solomos (*Ibid.*, 1983a, 819 et 1225, note 1 pour p. 819).

Dans la nouvelle, Gobineau met de lui-même, et fait dire à Richard que « le ministre de ma nation a l'indignité de vouloir me faire sortir de Perse ».

A vrai dire, à l'époque où l'affaire de ce Français éclate, Gobineau est encore chargé d'affaires de la Légation française à Téhéran. Lors de son second voyage il devient ministre de France et c'est justement dans cette fonction qu'il rapporte, à Thouvenel, que le Chah a décidé que les « assassins, les voleurs et les adultères ne seraient plus admis à réclamer le bénéfice du sanctuaire » (*Ibid.*, 1987, 1254, note 1 pour p. 431). Curieusement cela rappelle l'assertion de Quatremère qui, comme nous l'avons vu, avait dit, « l'autorité ne respecte pas. » Sans qu'on mette ensemble l'un et l'autre de ces éléments et qu'en déduise quoi que ce soit, il ne serait pas inutile de faire remarquer que Nasser-al-Din Chah a été assassiné, en 1896, dans la mosquée Chadjaréh de ce sanctuaire.

De toute façon, à cause de l'intervention de Nouri en faveur de Richard, intervention qui est approuvée par ce même Chah (*Ibid.*, 1256, note 1 pour p. 434), Gobineau ne parvient pas à le faire expulser du pays et à l'envoyer en Turquie. Par conséquent, l'accusé reste un réfugié du sanctuaire, et lorsque finalement il en sort librement, il continue à vivre avec cette femme kurde, et à avoir aussi un harem dont la doyenne est justement cette même femme (Serena, p. 180-83).

La vraie histoire de Richard, alias Brichard, prend ainsi une fin heureuse, d'où l'observation de Gobineau qui disait le Chah « le connaissait et ne se mêlait pas de son affaire » (Gobineau, 1987, 4381. Il reste bien celle de Gambèr-Aly et un autre trait de mœurs persanes.

Les curieux, les badauds, les visiteurs et les pèlerins ne cessent d'aller le voir de près et de se plaindre de son sort, lui qui, par crainte, s'abstient aussi à tenir compagnie à Moussa-Riza (*Ibid.*, 432). Ils étaient dans cet état déplorable lorsqu'un matin le Chah annonce son intention de faire ses dévotions au sanctuaire. Le Français, qui était très vigilant, insinue à Kambèr-Aly un éventuel enlèvement, et celui-ci, inquiet et troublé, se colle contre la

Pierre de tombeau. Finalement le Chah y entre, et commence « à exécuter un certain nombre de rikâats, d'inclinations et génuflexions » (*Ibid.*, 433), mais tout d'un coup il aperçoit les deux réfugiés. Il connaît bien le Français, mais l'autre dit Gobineau :

« [...] ; sa jolie figure, sa pâleur, sa détresse évidente, sa jeunesse l'intéressaient, et, quand il eut terminé, à son gré, ses prières, il demanda au gardien de la mosquée quel était cet homme et pour quelle cause il se tenait ainsi contre le tombeau de l'Imam » (*Ibid.*, 434).

Lorsque le Chah entend l'aventure rocambolesque de Gambèr-Aly, il s'apitoie sur son sort, et donne des ordres pour qu'il soit libéré : « Allons, au nom de Dieu ! Lève-toi et pars ! Il ne te sera rien fait » (*Ibid.*, 434). Cette circonstance et cette description des faits rappellent celles qui sont consignées dans les *Trois ans en Asie* où Gobineau avait dit que le Chah, constatant la situation affligeante de Kambèr de Téhéran, s'apitoya sur son sort et « l'assura de sa bienveillance et lui dit de sortir librement, qu'il ne lui serait rien fait » (*Ibid.*, 1987, 335).

En tout cas, Gambèr-Aly, au lieu de remercier le Chah, s' imagine que l'ordre est donné pour qu'on le fasse sortir de l'asile, et par

conséquent, il se met à pousser des cris affreux et à dire qu'il ne sortirait pas. Aussi le Chah, laissant tomber sur lui un regard terrible, dit-il rudement : « Meurs donc, fils de chien, puisque tu le veux » (*Ibid.*, 434).

Cette situation ne dure pas longtemps, parce qu'un événement surprenant survient, et à l'exemple de ce que Quatremère avait déjà consigné dans son mémoire, une femme « Salvator » apparaît, où même à l'exemple de ce que Gobineau avait déjà consigné dans ses *Trois ans en Asie* et dont nous reparlerons tout à l'heure. En effet, les femmes, attirées par la beauté (*Ibid.*, 435-36) du jeune réfugié, s'affluent sur le sanctuaire, et, en même temps, une voiture, s'arrêtant devant le lieu saint, quatre femmes en sortent (*Ibid.*, 436). « L'une d'elles s'accroupit à terre à côté du jeune garçon et lui dit d'une voix douce :

« Tu n'as plus rien à craindre, mon âme ! Les parents de Kérym ont transigé pour trente tomans ; voilà tes lettres de rémission... Viens et suis moi ! » (*Ibid.*, 437).

Gobineau a emprunté cette scène à son propre récit sur Kambèr et a ainsi parlé de l'intervention d'une dame :

[...] une veuve de haute considération, et fort riche, vint prier à Schâh-Abdoul-Azîm. Elle vit

Kambèr, étendu auprès du tombeau. Elle s'intéressa particulièrement à lui, paya [...] et emmena le malheureux chez elle (*Ibid.*, 1983b, 336).

Reprenons notre travail ; les femmes, qui remplissaient la mosquée, commencent à murmurer et à apostropher la femme :

Quelle infamie ! Il n'y a plus d'Islam ! à l'aide, musulmans ! On viole l'asile ! Qu'est-ce que c'est que cette vieille goule... (*Ibid.*, 1987, 437).

On proférait ce genre de trésors d'injures (*Ibid.*, 438) sur cette femme qui, finalement, réussit à emmener Gambèr-Aly à Téhéran (*Ibid.*, 439), et à le soigner dans sa chambre et à mettre à son service quatre domestiques, d'où son étonnement : « Qui suis-je donc ? » (*Ibid.*, 440). Bientôt la vieille femme de la maison lui annonce qu'il est un personnage de considération, « puisque, dit-elle (*Ibid.*), te voilà nazyr, te voilà intendant en chef de la fortune et du domaine de Son Altesse Perwanèh-Khanoum (Mme le Papillon) qui a, depuis huit jours, reçu des bontés du Roi le titre officiel de Lezzêt-Eddoulèh (les Délices du Pouvoir » (*Ibid.*). Ce sont aussi ces jolis noms qui amènent Pierre Jourda (*Ibid.*, 1983b, 112) à

déclarer que chez Gobineau « les femmes ont des noms charmants ».

Peu à peu Gambèr-Aly prend conscience de son état et entre dans la vie réelle. On lui amène un cheval harnaché à la façon des seigneurs de la cour, et il va se promener au bazar. Son métier d'intendant lui apporte beaucoup et il devient riche (*Ibid.*, 441) en sorte que peu de temps après il prend ses anciens chefs, le Ferrach-Bachi et Assad-Oullah, - le même qui voulait faire sa fortune, - à son service. D'ailleurs, il n'oublie pas la demande de sa mère et il la fait venir chez lui et constate du coup que son père est décédé.

Au bout de deux ans, Perwanèh-Khanoum se sent le temps est propice pour son devoir religieux qui est l'accomplissement du pèlerinage de La Mecque (*Ibid.*, 441- 42). Puis, en ayant pris la résolution, « elle déclare que l'intègre Gamber-Aly-Khan serait son mari de voyage » (*Ibid.*, 442). Gobineau, qui ne trouve pas, en français, d'équivalent exact pour ce genre de mariage, essaie en cette occurrence de l'expliquer : « Le mari de voyage est, sans contredit, une des institutions persanes les plus judicieuses. Une femme de qualité, qui va faire une longue route et passer de ville en ville [...]

l'heureux mortel ne représente rien de plus qu'un majordome plus autorisé » (*Ibid.*).

Seyyed Mohammad-Ali Djamalzadeh, qui a donné en persan une traduction-compilation de cette nouvelle de Gobineau, en lui donnant le titre de *Ghambar-Ali, un brave de Chiraz* (1973, 140), a bien compris l'intention de son auteur qui voulait expliquer les termes sikhéh (concubinage) et sikhéyé mahramiyat (concubinage par l'intimité), et dire que le « mari par occasion » cesse de l'être après la fin du pèlerinage. Au fait, c'est dans les *Trois ans en Asie* qu'il s'en explique pour la première fois :

L'usage de prendre un mari pour faire un voyage en pèlerinage à Kerbela ou à La Mecque, lorsque le vrai mari ne peut accompagner sa femme, existe encore en Perse ; mais, au retour, le mari par occasion cesse de rien être dans la famille (Gobineau, 1983b, 342-43).

Perwanèh-Khanoum, qui choisit, impose et s'impose, à son arrivée à « Bagdad » (*Ibid.*, 1987, 442), et après mûre réflexion sur Gambèr-Aly, probe et honnête, déclare « qu'elle l'épouse pour tout de bon » (*Ibid.*). Ici s'avère juste ce que Bibi-Djânem avait prédit de la part de l'astrologue, lequel avait aussi

prédit que l'heureux mari serait premier ministre. Le conteur dit : « Il ne l'est pas encore sans doute ; mais pourquoi ne le deviendrait-il pas ? » (*Ibid.*).

Conclusion

Dans la genèse de l'« Histoire de Gambèr-Aly » et dans ses sources, tout l'art de Gobineau est condensé et préfiguré dans quelques récits où se trouvent consignés avec brio les petits faits vrais. Le constat de ces faits est dû à ses expériences vécues, et à ses observations profondes. Il affirme que sa nouvelle est une manière de dépeindre ce qu'il a vu. Il a, en effet, pressenti ce qui est une esthétique de la nouvelle, où il démontre, à partir d'un personnage typique, les traits de mœurs persanes, les mêmes qu'il a agréablement fait connaître : la lettre de repentance d'une femme marchande d'amour qui souhaite revenir au foyer ; le lieu saint, qui reste toujours, dans la tradition persane, un lieu d'asile inviolable ; le voyage religieux qui s'inscrit bien dans les institutions persanes, et enfin la promotion d'un picaro au rang de mari d'une femme de haute considération qui choisit, impose et s'impose. La femme est donc au cœur du récit d'un

témoin qui, étant devenu aussi un conteur, ignore l'exotisme conventionnel, et présente un authentique chef-d'œuvre. Les deux villes, Chiraz et Téhéran, sont alors, dans ce contexte, reliées spirituellement par le sanctuaire d'un saint à Shah Abd-oul-Azym.

Note :

- 1- Nous avons partout essayé de conserver l'orthographe des mots et des termes orientaux de Gobineau et de suivre fidèlement les deux savants éditeurs de ses *Œuvres*, Jean Gaulmier et Jean Boissel.
- 2- C'est par inadvertance que Jean Gaulmier dit au Collège de France, alors même que depuis 1819 il enseignait, dans cet établissement, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque.
- 3- Gobineau le cite dans ses *Trois ans en Asie* (1983b, 61).

Bibliographie

- BOISSEL, Jean. (1973). *Gobineau, l'Orient et l'Iran*, tome (I), Paris : Éditions Klincksiech.
- DJAMALZADEH, Seyyed Mohammad-Ali. (1352/ 1973). *Ghambar-Ali, un brave de Chiraz*, traduction et compilation [de l'*Histoire de Gambèr-Aly* de Gobineau], Téhéran : Éditions Maréfat.
- ENCYCLOPEDIE persane*, tome II (Sous la direction de Gh. Mossaheb, Téhéran : Éditions Djibi. (1356/ 1977).
- FEUVRIER, Jean-Baptiste (1351/ 1972). *Trois ans à la cour de Perse*. Trad. persane par Abbas Eghbal, Téhéran : Elmi.

GOBINEAU, Joseph-Arthur de. (1983a). *Œuvres*, volume (I) contenant : *Scaramouche*, *Mademoiselle Irnois*, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris : Bibl. de la Pléiade ;

GOBINEAU, Joseph-Arthur de. (1983b). *Mémoire sur l'état social de la Perse actuelle, Trois ans en Asie, Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale, Souvenirs de Voyage*, volume (II), Paris : Bibl. de la Pléiade ;

GOBINEAU, Joseph-Arthur de. (1987). *Les Pléiades, Nouvelles asiatiques, La Renaissance*, volume (III), Paris : Bibl. de la Pléiade.

HYTIER, Adrienne [- Doris]. (1370/ 1991). *Yaddecht-hayé Siyassi comte de Gobineau [Les Dépêches diplomatiques de comte de Gobineau en Perse]*, trad. persane par Abdol-Réza Houchang Mahdavi, Téhéran : Djouya.

JOURDA, Pierre. (1970). *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand, du romantisme à 1939*, tome II, Genève : Slatkine

reprints.

Le général Semino en Iran qâjâr et la guerre de Hérat 1820-1850, Introduction par Jean Calmard, Téhéran : IFRI et Nashr-e Iran. (1997).

MAHBOUBI-Ardakani, Hossein. (1370/ 1992). *Tarikh-e Moassessat-e Tamaddoni-ye Gadid dar Iran* (en persan), t. 1, 2^e éd., Téhéran : Université de Téhéran.

QUATREMÈRE, Etienne-Marc, (1845). *Mémoire sur les asiles chez les Arabes*, in *Mémoires de l'Institut*, t. 15, II, Paris, p. 307-348.

ROCHECHOUARD, Julien. (1867). *Souvenirs d'un voyage en Perse*. Trad. persane par Mehran Tavakoli, (1378/ 1999), Téhéran : Nachr-é Ney.

SERENA, Carla. (1883). *Hommes et Choses en Perse*. Trad. persane par Ali-Asghar Saïdi, Téhéran, Zavvar, (1362/ 1983).

پژوهشگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
پرتال جامع علوم انسانی